

Certaines informations complémentaires (tableau des flux de trésorerie, tableau indiquant les variations des capitaux propres, les annexes et le rapport semestriel), telles qu'elles sont exigées par l'AMF, sont disponibles sur le site de Crédit Agricole S.A. dont l'adresse électronique est : www.credit-agricole.fr

BILANS CONSOLIDES DE CREDIT AGRICOLE SA
AUX 30 JUIN 2005 ET 31 DECEMBRE 2004

ACTIF (en millions d'euros)	30/06/2005	31/12/2004
* Caisse, banques centrales, CCP	18 918	23 585
* Actifs financiers à la juste valeur par résultat	349 496	-
* Instruments dérivés de couverture	9 542	-
* Actifs financiers disponibles à la vente	144 625	-
* Prêts et créances sur les établissements de crédit	241 745	257 562
* Prêts et créances sur la clientèle	174 668	165 751
* Portefeuilles titres	-	138 691
* Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 619	-
* Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	20 365	-
* Actifs d'impôts	6 432	2 103
* Comptes de régularisation et actifs divers	57 860	-60 711
* Placements des entreprises d'assurance	-	138 559
* Participations dans les entreprises mises en équivalence	14 530	13 926
* Immeubles de placement	3 279	-
* Immobilisations corporelles	2 303	2 552
* Immobilisations incorporelles	473	523
* Ecart d'acquisition	13 341	13 323
Total Actif	1 063 196	817 286

PASSIF (en millions d'euros)	30/06/2005	31/12/2004
* Caisse, banques centrales, CCP	800	504
* Passifs financiers à la juste valeur par résultat	287 678	-
* Instruments dérivés de couverture	10 044	-
* Dettes envers les établissements de crédit	99 989	143 469
* Dettes envers la clientèle	308 456	305 192
* Dettes représentées par un titre	82 621	101 032
* Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 645	-
* Passifs d'impôts	6 528	1 482
* Comptes de régularisation et passifs divers	53 287	76 909
* Provisions techniques des contrats d'assurance	153 181	135 580
* Provisions pour risques et charges	4 092	5 595
* Dettes subordonnées	20 203	18 470
* Capitaux propres	31 672	30 053
- Capitaux propres part du Groupe	27 730	26 195
- Capital et réserves liées	17 133	17 240
- Réserves consolidées	7 086	6 231
- Gains ou pertes latents ou différés	1 646	-
- Résultat de l'exercice	1 865	2 724
- Intérêts minoritaires	3 942	3 858
Total Passif	1 063 196	817 286

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES DE CREDIT AGRICOLE SA
AUX 30 JUIN 2005, 30 JUIN 2004 ET 31 DECEMBRE 2004

(En millions d'euros)	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
* Intérêts et produits assimilés	17 627	11 170	23 984
* Intérêts et charges assimilés	(14 719)	(9 349)	(21 031)
* Commissions nettes	1 639	1 276	2 490
* Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 661	-	-
* Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	618	-	-
* Résultat sur opérations financières	-	2 033	4 567
* Marge brute des sociétés d'assurance	-	1 205	2 410
* Charges et produits des autres activités	(2 132)	(13)	1
Produit net bancaire	6 694	6 322	12 421
* Charges générales d'exploitation	(4 242)	(4 081)	(8 242)
* Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(221)	(252)	(509)
Résultat brut d'exploitation	2 231	1 989	3 670
* Coût du risque	(261)	(269)	(465)
Résultat d'exploitation	1 970	1 720	3 205
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	738	585	1 158
* Gains ou pertes sur autres actifs	21	53	87
* Coûts liés au rapprochement	(144)	(171)	(551)
* Variations de valeur des écarts d'acquisition	(2)	(9)	(55)
Résultat avant impôt	2 583	2 178	3 844
* Impôt sur les bénéfices	(541)	(546)	(822)
Résultat net	2 042	1 632	3 022
* Intérêts minoritaires	177	157	298
Résultat net part du Groupe	1 865	1 475	2 724
* Résultat net annualisé par action	2,583	2,028	1,877

Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés
(Articles L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)
Période du 1er janvier au 30 juin 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés du groupe Crédit Agricole S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires telles que définies par le Règlement général de l'AMF et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note préambule des états financiers qui expose les modalités retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;
- la note préambule des états financiers qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;
- la note préambule des états financiers qui expose l'option offerte par la norme IFRS 1 et retenue par le groupe Crédit Agricole S.A. de ne pas retraiter les informations comparatives relatives aux instruments financiers conformément aux normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4, qui sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 15 Septembre 2005

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Gérard Hautefeuille

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ERNST & YOUNG
Valérie Meeus